



Septembre 2009

L'Editorial

1. Vie de la Commune
2. Travaux et aménagements
3. Finances
4. Vie des associations

Lettre du Maire

Je tiens à vous préciser que notre lettre d'information, distribuée régulièrement aux habitants de MICHERY, change légèrement de présentation afin de mettre en valeur essentiellement les décisions importantes du Conseil Municipal. Je vous rappelle que toutes les décisions du Conseil Municipal sont reprises dans le Procès verbal qui est affiché à la Mairie et disponible également sur le site Internet de MICHERY:

www.michery.fr

F.G.

Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr

Lettre d'information

L'Editorial

L'automne est déjà là, mais le manque de pluie qui affecte cruellement nos jardins se poursuit, **le niveau de l'eau au champ de captage étant particulièrement bas**. Les mesures de restriction en vigueur depuis un mois restent donc valables, et je vous enjoins de faire très attention à votre usage de cette eau, bien de plus en plus précieux, même dans nos contrées privilégiées.

La rentrée scolaire de nos enfants s'est fort bien déroulée. Nous avons accueilli deux nouvelles professeures : Mlle Cindy CHEVILLARD, en charge de la classe de Grande Section de Maternelle/Cours Préparatoire et Mlle Charlotte GUIGNARD en charge de celle de CE2/CM1, qui entourent Madame Chrystèle CATTIZONE, désormais directrice de notre école et enseignante pour les enfants de la maternelle, en compagnie de Mlle Anne-Laure CHOPIN (CM1/CM2) et de Mlle Amélie BURNY (CE1/CE2).

Les travaux de la cantine et de la garderie, commencés en août, sont bien engagés et se déroulent selon le calendrier prévisionnel. Nous pensons, sauf incident de parcours imprévisible, qu'elles seront opérationnelles pour la fin du mois de décembre, en pratique, à la rentrée des vacances de Noël.

Nous avons décidé de participer à l'opération « Bouchons d'Amour », menée par une association parrainée par Jean-Marie Bigard qui, à l'échelle nationale, recueille les bouchons plastiques afin de les recycler, puis de financer (avec le produit de cette action écologique) l'achat de matériels destinés à venir en aide aux personnes handicapées. Le container mis à notre disposition sera situé dans l'enceinte de l'école, car la sensibilisation de nos enfants à cet acte favorisant et l'environnement et l'entraide est un vecteur d'éducation de notre société toute entière. Je précise que cette opération n'induit aucun coût pour notre commune.

Vous avez pu remarquer que nous avons bien entamé notre programme de remise en état des chaussées pitoyables de notre village. Evidemment, il n'avance pas suffisamment rapidement, lié qu'il est aux aléas climatiques, à la qualité de la réparation (décaissage et finition optimale), à la disponibilité du bitume, aux urgences parallèles (comme les fuites d'eau qui ne cessent d'advenir sur notre si vieux réseau de distribution), et tout simplement aux innombrables tâches qui incombent à nos dévoués agents techniques - et je salue leur travail - tant nos infrastructures sont « fatiguées » et nécessitées.

Nous sommes en train de conclure la réfection de la partie défectueuse de la rue Chauchu, et je suis particulièrement heureux d'avoir pu réunir les fonds permettant de financer cet ouvrage fort coûteux eu égard à nos faibles moyens.



L'Editorial (suite)

Nous continuerons à faire le plus possible en matière de voirie, tout en ne perdant pas de vue les autres impératifs (et ils sont innombrables !) de la restauration de notre patrimoine et de l'amélioration de notre vie quotidienne.

Je tiens à apporter quelques précisions à la facturation récente de nos consommations d'eau, car ont circulé à son propos des interprétations erronées. Certains d'entre vous ont constaté une augmentation sensible de leur facture par rapport à celle de l'an dernier : celle-ci s'explique essentiellement par le fait que nous avons, en 2008, modifié la date des relevés de compteur, ce qui a entraîné une facturation sur 9 mois, alors qu'en 2009 (et pour les années à venir) elle s'établit sur 12 mois. Je précise en outre que le prix du mètre cube décidé en 2007 par l'ancienne Municipalité a été reconduit à l'identique tant en 2008 qu'en 2009, et que les variations occasionnées par la redevance du Bassin Seine-Normandie (incorporée dans le prix total) ne sont pas du ressort de la commune. J'ajoute qu'il a été délibéré en Conseil Municipal une légère baisse de la part communale du prix de l'eau en 2010, ce qui pourrait tendre à stabiliser le prix global de l'eau si l'Agence Seine-Normandie augmente raisonnablement sa taxe. Par ailleurs, il a été décidé de procéder à une facturation semestrielle, et dès la période 2009/2010, ce qui répartira la charge financière pour chacun d'entre nous et les rentrées budgétaires pour la Commune.

Enfin, et sans esprit polémique, je tiens à souligner le caractère attristant de lettres ou pétitions que l'ancien Maire de MICHERY fait circuler et signer à certains habitants du village.

Ces documents, remplis d'erreurs, visent à discréditer notre action, tant en ce qui concerne les modifications du P.O.S que la construction au sein du bloc scolaire d'un bâtiment destiné à recevoir la cantine et la garderie, services rendus ces dernières années aux habitants de la Commune dans des conditions susceptibles d'être remises en cause à tout moment par les autorités de tutelle, car non conformes aux normes de santé publique et de sécurité.

J'ajouterai simplement que toutes nos décisions sont prises dans le strict respect de la légalité des procédures, et que toutes les autorités compétentes ont été saisies des thèmes sur lesquels nous intervenons, et ont largement appuyé nos projets qui ont tous été validés.

Je vous souhaite un bon dernier trimestre, sachant que nous aurons d'ici la fin de l'année diverses occasions de nous rencontrer.

Francis GARNIER

P.O.S

L'enquête publique relative à la modification de notre P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) s'est terminée lundi 28 septembre 2009.

L'enquêteur public s'est tenu à disposition des Michelins trois demi-journées: le lundi 24 août, le samedi 12 septembre et le lundi 28 septembre.

Vous êtes venus nombreux pour apporter vos commentaires au Commissaire enquêteur et toutes les observations recueillies figurent dans le rapport final de celui-ci. Il appartiendra ensuite au Conseil Municipal de statuer sur leur bien fondé.

F.G.

Rappel

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour venir vous inscrire sur **les listes électorales**.

Etat-civil

Depuis le mois de juillet:

- ◇ Nous avons déploré les décès de M. Fernand DAUTEL, de Mme Odette DERVILLE, de M. Erio CINI, de M. Raymond VENANT, de Mme Mugette DELAFONTAINE et de Mme Magdeleine ROUXEL.
- ◇ Se sont unis M. Alain TASSEL et Mlle Lydie GALESSI.
- ◇ Nous avons eu la joie d'apprendre les naissances de Enzo GOINOT, Evan GORDO et Léonie MINDE.
- ◇ Le 19 septembre, Mme MEJEAN a été décorée de la Médaille d'Or de la Famille, entourée de sa famille et de proches.

En bref

Concernant l'étude de zonage, le **Commissaire Enquêteur** sera à la Mairie au mois d'octobre 2009:

- ◇ Samedi 10 de 09H00 à 12H00
- ◇ Vendredi 23 de 16H00 à 19H00
- ◇ Jeudi 29 de 14H30 à 17H30

1 - La Vie de la Commune

Depuis le début du mois de septembre 2009, le village a connu divers changements:

1. En prévision des nouveaux besoins liés à la construction de la cantine-garderie, **un poste d'adjoint territorial technique a été créé**, notamment dans l'optique d'assurer le service de restauration, travail réalisé jusqu'à présent par un agent contractuel. Les abords de l'école seront dorénavant surveillés par ce nouvel employé communal. Rappelons aussi que la fin des travaux de la cantine-garderie est attendue pour la fin novembre 2009.

2. Des avenants aux contrats ont été signés avec GDF et les Petits Gastronomes. L'avenant au contrat GDF porte essentiellement sur l'actualisation des calculs de rentabilité de nouvelles zones à équiper, n'alourdissant aucunement les obligations de la commune et de ses habitants.

Concernant les repas scolaires, la hausse appliquée par le fournisseur reste modeste, puisque **le coût facturé à la Mairie n'a augmenté que de 5 centimes d'euros**. Dans ces conditions, le prix à la charge des parents a évolué faiblement (0,20 centimes), malgré la revalorisation forte en 2009 d'autres charges (personnel, carburant et énergies en général).

3. La Mairie ainsi que l'Ecole jouissent maintenant de **nouveaux copieurs**, celui de la Mairie pouvant réaliser des tirages couleur.
4. Le Conseil Municipal a délibéré sur la liste des quatre propriétaires de Michery qui seront proposés à la Préfecture (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) en vue de procéder au **renouvellement du bureau d'association foncière de remembrement**, le mandat des membres actuels expirant le 4 novembre 2009.

Quatre autres propriétaires seront proposés par la Chambre d'Agriculture et le nouveau bureau, qui comprendra obligatoirement un membre du Conseil Municipal, se réunira pour désigner son nouveau président, un vice-président et un secrétaire.

2 - Les Travaux et Aménagements

Concernant les travaux et les aménagements de Michery, le mois de septembre 2009 a été marqué par les événements suivants:

1. Après l'étude de deux devis (des entreprises Cano et Denisot), le Conseil Municipal a retenu celui de l'entreprise Denisot, qui propose **la réfection de la rue Chauchu** pour un montant total d'environ 46 400 € TTC. Pour ce faire, il sera aidé par le Canton et Monsieur Henri De Raincourt (voir la rubrique Finances).
2. Concernant l'assainissement, la Communauté de Communes Yonne Nord est en charge de réaliser les contrôles dans 23 villages. Actuellement, **une centaine de contrôles SPANC a été réalisée à Michery**.
3. La reprise des **travaux sur la voirie et le réseau d'eau** a été engagée par nos agents techniques. Vous remarquerez notamment le changement de la bouche à incendie située au croisement des rues Charles De Gaulle et de l'Eglise, l'ancienne ne fonctionnant plus.

En bref

L'indemnité versée par La Poste à la commune augmente, soit **855 € par mois** (833 € en 2008).

Subventions

Le **Canton de Pont-sur-Yonne** participera à la réfection de la rue Chauchu à hauteur de 23,63% du montant des travaux.

Monsieur De Raincourt nous a octroyé une aide spéciale de 16 000 €.

Transport piscine

Le tarif d'un aller-retour à la piscine de **Serbonnes** sera facturé à la commune 78 € TTC par les Cars Sénonais (contre 76 € pour l'année précédente).

Dates: chaque mardi, du 03 mars au 05 juin 2010.

Une convention sera signée avec le bassin d'apprentissage de **Pont-sur-Yonne** sur la base d'un prix de 15,19 € par enfant (contre 13,84 € pour l'année précédente).

Journées du patrimoine

Comme l'an dernier, le 20 septembre 2009, la Municipalité a ouvert l'Eglise et a exposé différents objets liturgiques.

La Cour Notre-Dame, pour sa part, a organisé des visites de son site.

La Municipalité espère accueillir encore plus de visiteurs l'an prochain.

3 - Les Finances

EAU - Concernant la tarification de l'eau, sur les 1,55 € du mètre cube:

- ◇ 0,3341 € sont reversés sous forme de taxe au Bassin Seine-Normandie,
- ◇ 1,2159 € sont réellement « touchés » par la Mairie.

Or, face aux menaces récurrentes de sécheresse, le Bassin Seine-Normandie devrait augmenter sa taxe en 2010. Le Conseil Municipal, conscient de la hausse du coût de la vie pour ses administrés et soucieux de leur bien-être, **propose de baisser la part revenant à la commune de 1,2159 € à 1,20 € par mètre cube.**

De plus, en 2010, les déplacements de compteurs, réalisés à la demande spécifique des administrés, seront facturés 350 €.

TRESORERIE - Au cours de l'année 2009, la Mairie a engagé des dépenses d'investissement importantes: construction d'un city-stade, rénovation de la salle des fêtes, modernisation de la station de pompage, construction d'une cantine-garderie au sein du bloc scolaire, etc.

Or, ces dépenses sont d'abord facturées à la commune avec un taux de TVA de 19,6%. Et, ce n'est qu'un an plus tard que l'Etat, par le biais du Fonds de Compensation de la TVA, rembourse la commune à hauteur de 15%. Par ce décalage d'1 an qu'il occasionne, ce système de remboursement partiel de la TVA génère un « trou » dans la trésorerie de la commune.

De plus, même si tous ces projets d'investissement sont subventionnés, les subventions n'arrivent en moyenne que 4 à 5 mois après le paiement des premières factures. Là encore, un « trou » se forme dans la trésorerie.

Pour y remédier, le Conseil Municipal a octroyé au Maire la délégation de pouvoir contracter **un crédit de trésorerie** de 150 000 € lui permettant d'anticiper le versement des subventions et le remboursement partiel de la TVA.

4 - La Vie des Associations

- ◇ **Le Forum des Associations** a eu lieu le 06 septembre.
- ◇ Le 13 septembre, l'Association Culturelle de Michery a participé à la **Saint Fiacre** de Sens et a fêté par la même occasion les 50 ans d'Astérix le Gaulois.
L'ACM organise les 17 et 18 octobre son **27ème Salon de peinture et sculpture**. L'invité d'honneur sera Madame Raymonde VILLEROUGE-OLLIVIER.
- ◇ Samedi 26 septembre, la commune de Michery, en partenariat avec l'association **Echos Nature**, participait à l'opération « Nettoyons la Nature », sponsorisée par les magasins Leclerc. Comme l'an dernier, des enfants de l'école et des bénévoles ont été mobilisés pour participer à cette action citoyenne.
- ◇ Le samedi 03 octobre, le **Comité des Fêtes** a régalé de nombreux Michelins avec son bœuf bourguignon.